

ARCHICOOP

Ensemble des services d'ARCHILINK



ARCHILINK

OFFRE SPECIALE COOPERATEUR

Les coopérateurs, détenteurs à minima d'une action à la SCIC ARCHILINK, peuvent bénéficier d'un **accès global aux services de la coopérative**, aux **conditions privilégiées** suivantes :

Abonnement global

comprenant un accès unique pour l'ensemble des services

- **ARCHIBASE** : Ressources de base pour l'agence [Bureautique, REEF,...]
Tarif annuel : 640 € année 1 puis 240€
- **ARCHICALC** : Outils de calculs pour les études [DQE ratio, bim, pro, Calc...]
Tarif annuel : 980 € année 1 puis 240€
- **ARCHICOM** : Bureau de communications unifiées [Mail, Visio, Web...]
Tarif annuel : 270 €
- **ARCHIBOX** : Dossiers partagés et sécurisés [Sync, Sauve, Link...]
Tarif annuel : 108 €

Ces services proposés à la carte sont à ce jour au tarif global de :

1 998 € [année 1], puis **858 €** [année suivante]

Ils sont proposés aux sociétaires au **tarif privilégié de :**

50€ /mois [soit 600 € annuel]

sans limite de durée [engagement minimal de 36 mois]

Société Coopérative
d'Intérêt Collectif
SCIC ARL à capital variable

RCS Nancy 414 210 773
SIRET 414 210 773 00019
APE 7022Z
TVA FR57414210773

Siège social
24 rue du
Haut Bourgeois
54000 NANCY

Correspondance
BP 53671
54096 NANCY cedex

T/F: +33 3 83 28 17 97
contact@archilink.com
www.archilink.com

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Accès illimité	Abonnement mensuel
Tarif HT	50 €

Bulletin de souscription à ARCHICOOP

A compléter et à retourner à la coopérative ARCHILINK, BP 53671 - 54096 NANCY CEDEX

Je soussigné (e)

Nom : Prénom :

Titre :

Agence :

Adresse complète :

.....

Code postal - Ville :

Tél. :

E-mail :

reconnais avoir pris connaissance des CGV d'ARCHILINK ci-après et souhaite bénéficier de l'accès aux **services globaux coopérateur**

ARCHICOOP = ARCHIBASE + ARCHICALC + ARCHICOM + ARCHIBOX

aux conditions privilégiées de :

50,00 € HT + 10,00 € TVA [20%] = **60,00 € TTC** par mois

Je complète et signe le MANDAT de Prélèvement SEPA ci-dessous et joins un relevé d'identité bancaire.

Date :/...../..... **Signature** :

Procédure de création : à la réception de ce bulletin de souscription, la coopérative crée un compte et ouvre les droits attachés.

Elle vous communique alors sous 5 jours francs les coordonnées, les outils et mode d'emploi associés, ainsi qu'une facture acquittée.

Un service d'assistance directe par messagerie et téléphone est aussi mis à disposition.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la coopérative ARCHILINK à envoyer des instructions à votre banque, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'ARCHILINK. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle et qui détermine les règles de ce présent mandat. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

RUM - Référence Unique du Mandat (cadre réservé au créancier)		<input type="text"/>															
TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER						ORGANISME CREANCIER											
Nom Prénom :						ARCHILINK											
Rue						24 rue du Haut Bourgeois											
.....						BP 53671											
Code postal Ville						54096 NANCY CEDEX											
DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER																	
IBAN - Numéro d'Identification international du compte bancaire																	
<input type="text"/>			<input type="text"/>			<input type="text"/>			<input type="text"/>			<input type="text"/>			<input type="text"/>		
BIC - Code international d'Identification de votre banque												<input type="text"/>					
NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER																	
Etablissement bancaire																	
Rue																	
Code postal Ville																	
TYPE DE PAIEMENT : Paiement récurrent/répétitif																<input checked="" type="checkbox"/>	

CGV - Conditions Générales de Vente des services, licences et produits d'ARCHILINK

ARTICLE 0 - DEFINITIONS

Ce document définit les conditions générales de ventes des services, licences ou produits proposés par la coopérative ARCHILINK. Dans ce document le terme de « Prestataire » concerne la coopérative ARCHILINK, le terme générique de « prestations » concerne les services, licences ou produit proposés par le prestataire, le terme de « Client » concerne le commanditaire usager de ces prestations.

ARTICLE 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales s'appliquent, sans restriction ni réserve à toutes prestations telles que proposées sur le site <http://www.archi.link> et sur les Bulletins de souscriptions associés. Le client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande, le choix et l'achat d'un Service étant de sa seule responsabilité.

Ces CGV sont accessibles à tout moment sur les bulletins de souscription sur le site internet <http://www.archi.link> et prévaudront sur toute autre document.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en engageant et signant le bulletin de souscription à une prestation.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes : ARCHILINK - SCIC ARL (Société Coopérative d'Intérêt Collectif à capital variable)

Immatriculé au RCS de Meurthe & Moselle, sous le numéro 414 210 773 R.C.S. NANCY - Siège social : 24 rue du Haut Bourgeois - 54000 NANCY

Correspondance : BP 53671 - 54096 NANCY Cedex - Mail : contact@archilink.com - Tel +33 3 83 28 17 97

ARTICLE 2 - PRIX

Les Services sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site <http://www.archi.link>, lors de la prise de commande par le Prestataire.

Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC. Les tarifs sont soumis au taux de TVA en vigueur suivant les règles édictées par la puissance publique.

Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité mais le Prestataire se réserve le droit d'en modifier les prix à tout moment. Ces évolutions s'appliqueront au moment du renouvellement de chaque prestation.

Les prix comprennent l'ensemble des frais, y compris le traitement, fourniture et expéditions éventuelles, dans les conditions indiquées sur le site et calculés préalablement à la passation de la commande. Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais.

Une facture, mensuelle ou annuelle, est établie par le Prestataire et remise au Client selon les conditions et options choisies par le Client sur son bulletin de souscription.

ARTICLE 3 - COMMANDES

Il appartient au Client de sélectionner sur le site <http://www.archi.link> les prestations qu'il désire commander, selon les modalités proposées à la rubrique « SOUSCRIRE ».

La vente ne sera considérée comme valide qu'après enregistrement des données de paiement (mandat de prélèvement) ou encaissement de chèque transmises par le Client. Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de sa commande et de signaler immédiatement toute erreur.

Toute commande passée sur le site <http://www.archi.link> constitue la formation d'un contrat conclu à distance entre le Client et le Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client qui ne répondrait pas aux valeurs et principes coopératifs inscrits aux statuts de la société ou avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. Le Client sera informé par le Prestataire, sur l'évolution de sa commande.

Pour les prestations avec engagement sur 12 mois, la passation d'une souscription aux prestations d'ARCHILINK implique la conclusion d'un contrat d'une durée minimum de 12 mois, renouvelable pour une même durée par tacite reconduction, en conformité avec les obligations faites au Prestataire suivant l'article L215-1 du Code la consommation.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prix est payé suivant les prestations par chèque bancaire pour l'achat de produit et licences, ou prélèvement bancaire pour les services via abonnements. Ceux-ci sont opérés par le Prestataire sur le compte bancaire du Client, suivant les données mentionnées par le Client sur le Mandat de prélèvement SEPA qu'il retourne avec sa demande de souscription.

Le prix est payable, selon les conditions et options choisies par le Client sur son bulletin de souscription, à savoir : en totalité au jour de la fourniture du Service, dans le cas de l'option paiement et facture annuel, ou par mensualités (au 15 de chaque mois), dans le cas de l'option paiement et facture mensuel.

Les paiements ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par le Prestataire des sommes dues par le client.

La remise de facture(s) acquittée(s) est effectuée par le Prestataire selon le type de paiement choisi, annuellement ou mensuellement, après encaissement des sommes dues

Dans le cas particulier d'un rejet bancaire, le prestataire proposera au Client un report de ce prélèvement à 30 jours.

Enfin, si le Client n'honore pas le paiement dans les conditions ci-dessus indiqués, Le prestataire ne sera pas tenu de poursuivre la fourniture du Service commandé et sera en droit de rompre le contrat avec le Client.

ARTICLE 5 - FOURNITURE DES PRESTATIONS

Les Prestations d'ARCHILINK commandés par le Client seront fournis selon les modalités indiquées sur le bulletin de souscription.

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par le Client, dans le cadre d'une obligation de moyen et dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif.

Si les Services commandés n'ont pas été fournis dans un délai de 15 jours après la date indicative de fourniture, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être révoquée à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L206-2, L216-3, et L214-4 du Code de la consommation. Les sommes versées par le client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande, en quantité et qualité.

Le Client disposera d'un délai de 8 jours à compter de la fourniture des Services pour émettre des réclamations par mail, avec tous justificatifs y afférents, auprès du Prestataire.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non respect de ces formalités et délais par le Client.

Le Prestataire remboursera ou rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais les Services dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

ARTICLE 6 - DROIT DE RETRACTATION

Compte tenu de la nature des Prestations fournies, la commande passée par le Client ne bénéficie pas du droit de rétractation.

Le contrat est donc conclu de façon définitive dès la passation de la commande par le Client selon les modalités précisées aux présentes CGV.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITE DU PRESTATAIRE - GARANTIES

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales et sans paiement complémentaire, le Client, contre tout défaut de conformité ou vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des Services commandés dans les conditions et selon les modalités légales définies aux articles L217-2, L217-4, L217-5, L217-12 et 217-16 du code de la consommation.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer le Prestataire, par écrit (mail ou courrier), de l'existence des vices ou défauts de conformité.

Le prestataire remboursera ou rectifiera ou fera rectifier (dans la mesure du possible) les services jugés défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation par le Prestataire du défaut ou du vice. Ce remboursement pourra être fait par virement ou chèque bancaire.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Il ne peut couvrir tout ou partie de préjudices indirects subits par le client dans le cadre de l'usage des outils et services, à titre professionnel ou privé.

Le Client utilise les informations, outils et services en l'état et sous sa responsabilité. Le Prestataire ne garantit pas la véracité des informations qu'il transmet qui devront être vérifiées par le client. Les services et outils support d'informations sont hébergés sur des serveurs dédiés sous le contrôle du prestataire. Mais ils ne sont cependant jamais infaillibles et il convient au client de conserver par-devers soi des copies de ses documents alors exportés.

Le Prestataire ne pourra être rendu responsable de défaillances techniques ou mauvaises manipulations de quiconque.

Le Prestataire ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutive à la survenue d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française. Les Prestations fournies par l'intermédiaire du site <http://www.archi.link> du Prestataire sont conforme à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

ARTICLE 8 - DONNÉES PERSONNELLES

Le Client est informé que la collecte de ses données à caractère personnel est nécessaire à la vente des Services et leur réalisation et délivrance, confiées au Prestataire. Ces données à caractère personnel sont récoltées uniquement pour l'exécution du contrat de prestations de services.

8.1 Collecte des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel qui sont collectées via les bulletins de souscription comprennent :

Données identitaires : Nom, prénom, titre, société, adresse postale, numéro de téléphone et adresse e-mail.

Données bancaires : détail de virement SEPA comprenant les informations du compte bancaire du Client.

8.2 Destination des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel sont réservées à l'usage unique du Prestataire et de ses salariés. Le responsable de traitement des données est la Prestataire, au sens de la loi Informatique et libertés et à compter du 25 mai 2018 du Règlement 2016/679 sur la protection des données à caractère personnel [RGPD]

8.3 Limitation du traitement

Le Client, en souscrivant aux Prestations proposées par ARCHILINK, accepte de recevoir des mails à caractère informatifs et promotionnels de la part du Prestataire. Il aura toujours le possibilité de retirer cet accord tacite à tout moment en contactant le Prestataire (coordonnées sur le bulletin de souscription) ou en demandant la résiliation de son contrat.

Sauf si le Client exprime son accord exprès, ses données à caractère personnel ne seront pas communiquées à des tiers à des fins publicitaires ou marketing.

8.4 Durée de conservation des données

Le Prestataire conservera les données ainsi recueillies, aussi longtemps que le Client restera sous contrat, et/ou en cas de cessation de contrat pendant un délai de 5 ans, couvrant le temps de la prescription de la responsabilité civile contractuelle applicable.

8.5 Sécurité et confidentialité

Le Prestataire met en oeuvre des mesures organisationnelles, technique, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destructions et accès non autorisés. Toutefois il est à signaler qu'Internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le Prestataire ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur Internet.

8.6 Mise en oeuvre des droits des Clients et utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les Clients et utilisateurs des Services proposés sur le site <http://www.archi.link> disposent des droits suivants :

- Ils peuvent exercer leur droit d'accès pour connaître les données personnelles les concernant
- Ils peuvent demander la mise à jour ou la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données
- Enfin, ils peuvent s'opposer au traitement de leurs données par le Prestataire

Ces droits, dès lors qu'ils ne s'opposent pas à la finalité du traitement de la souscription et du contrat, peuvent être exercé en adressant une demande par courrier ou E-mail au Responsable de traitement dont les coordonnées sont indiquées sur le bulletin de souscription.

Le Responsable du traitement doit apporter une réponse dans un délai maxi d'un mois. En cas de refus de faire droit à la demande du Client, celui-ci doit être motivé.

Le Client est informé qu'en cas de refus, il peut introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 place de Fontenoy 75005 PARIS) ou saisir une autorité judiciaire.

Le Client est tenu de transmettre, dans les plus brefs délais, au Prestataire du traitement toute modification de données à caractère personnel entrant dans le traitement de la procédure de paiement (notamment, modification ou évolution des données du mandat de prélèvement)

ARTICLE 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site <http://www.archi.link> et des sites associés sont la propriété d'ARCHILINK et sont protégé par les lois française et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 10 - DONNEES DE CONSTRUCTION

ARCHILINK propose des outils pour formater et utiliser des données dans le cadre professionnel de la construction, mais ne prétend nullement assurer la justesse des données communiquées à titre d'illustration dans ses documents. Ces dernières ne sont donc pas garanties et chaque utilisateur devra s'assurer qu'elles correspondent à ses besoins. Ainsi ARCHILINK ne pourra pas être rendu responsable d'une erreur de description, d'estimation, de dimensionnement ou tout autre qualification d'ouvrage. Les données utilisées par le client le sont sous sa responsabilité exclusive.

ARTICLE 11 - DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes CGV et les opérations qui en découlent sont régie et soumises au droit français. Les présentes CGV sont rédigées en langues française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 12 - LITIGES

Pour toute réclamation merci de contacter le service client à l'adresse postale ou mail du Prestataire indiquée à l'article 1 des présentes CGV.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Le Client est également informé qu'il peut, également recourir à la plateforme de Règlement en ligne des Litiges (RLL) : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/?event=main.home.show>

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en applications des présentes CGV et qui n'auraient pas fait l'objet d'un règlement amiable ou par médiation, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun basés sur la circonscription de NANCY.